

Promesse de versement de la Taxe d'Apprentissage 2017

Vous souhaitez nous soutenir pour la formation de vos futurs collaborateurs et nous vous en remercions. Afin d'assurer le suivi de votre versement, nous vous demandons de nous retourner ce document par email ou par courrier :

CRIC Association

19 place de la Croix de Pierre 31300 Toulouse
N° SIRET : 776 944 944 00011 UAI : 0312810L

Par fax : 05 61 42 54 65 - Par mail : taxe.apprentissage@cric.asso.fr

Coordonnées de votre entreprise :

SIRET : Nbre de salariés au 31/12/2016 : Nbre d'Apprentis au 31/12/2016 :

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Personne à contacter : Fonction :

Tel : Mail :

Nom de votre Organisme Collecteur - OCTA :

Montant du versement de la Taxe d'Apprentissage attribué à CRIC Association :

Nous nous engageons à verser la somme totale de € selon la répartition suivante* :

| | | TAXE D'APPRENTISSAGE - 0,68% de la masse salariale 2016 | | | CSA 250 salariés et plus |
|--------------------------|------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| Nom de l'organisme | | QUOTA APPRENTISSAGE 26% de la TA Brute | HORS QUOTA - 23% de la TA brute | | |
| | | | Cat. A - 65% du HQ Niv. V à III | Cat. B - 35% Niv. II et I | |
| <input type="checkbox"/> | SAAH CRIC Association | € | | | € |
| <input type="checkbox"/> | CRIC Pyrénées | | € | | |

Pour les entreprises de 250 salariés et plus, montant du versement de la CSA :

Si vous n'avez pas atteint le quota de 5% des contrats en alternance, VIE ou Cifre dans votre effectif, vous êtes assujetti à la Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage – CSA. Vous pouvez faire bénéficier la SAAH CRIC Association de votre CSA.

(* Si vous ne connaissez pas le montant de votre TA Brute ou de votre CSA et que vous désirez nous faire bénéficier de sa totalité merci de mentionner : « la totalité »

Fait le :

Signature et cachet de l'entreprise :

À :

Pour plus d'informations :

Ce document nous permet de réaliser une prévision budgétaire et d'assurer le suivi de votre promesse d'affectation.

Mme Wafa MAYA : 05 59 35 08 19 - wafa.maya@cric.asso.fr
Mme Philippe BUREU : 05 59 06 32 31 - philippe.bureau@cric.asso.fr